

# Introduction du Réseau rural national au webinaire "Innover pour le Renouvellement des générations agricoles en France et en Europe : exemple territoriaux et multi-partenariaux"

## **Bonjour, bienvenu à ce 8ème webinaire du réseau rural national, "Innover pour le Renouveau des générations agricoles en France et en Europe : exemple territoriaux et multi-partenariaux"**

Comme les autres webinaires du RRN, il porte sur une thématique phare du FEADER, le fonds européen pour l'agriculture et le développement rural, le second pilier de la PAC.

Le webinaire d'aujourd'hui est le premier d'une série visant à croiser enjeux territoriaux et travaux de projets multi-acteurs, notamment des projets du Partenariat européen pour l'innovation, le PEI AGRI.

Il est organisé avec le projet européen du PEI, Ruralization, qui travaille sur les potentiels de revitalisation des espaces ruraux, notamment les enjeux d'accueil de nouveaux arrivants et d'accès au foncier agricole. Je remercie sincèrement l'équipe de Terres de lien, partenaire français de Ruralization, en particulier Alice Martin-Prével, Damien Roumet et William Loveluck pour leur implication à nos côtés.

**L'essentiel à retenir du PEI AGRI.** Il est déployé d'une part par les Régions dans le cadre du FEADER, d'autre par le programme européen de recherche. Il soutient des projets collaboratifs ou des réseaux thématiques qui produisent ou répertorient des connaissances et innovation autour des besoins concrets des agriculteurs, forestiers, entreprises, filières, acteurs de terrain...

Aujourd'hui, on compte 294 groupes opérationnels du PEI, sélectionnés par 16 régions en France, et environ 180 projets européens soutenus par Horizon 2020, le programme européen de recherche.

Je vous invite à découvrir le PEI et les projets sur le site du RRN, dans les brèves du PEI, la newsletter du RRN... Et bien sûr, le site du réseau européen du PEI.

**Quelques mots sur la thématique du webinaire** d'aujourd'hui. C'est un enjeu majeur, au point que « Attirer les jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales » est l'un des 9 objectifs spécifiques de la prochaine PAC. Le soutien à l'installation sera de la responsabilité des régions

### La situation en France, quelle est-elle ?

Ces éléments sont issus du diagnostic pour la prochaine PAC.

Bien que nous soyons dans une situation moins préoccupante que dans la plupart des Etats membres, le défi est grand :

En 2016, l'âge moyen des exploitants est de 52 ans, contre 40,5 ans pour les autres actifs français. 44 % des exploitants auront l'âge de la retraite en 2026, certains d'entre eux poursuivront un temps leurs activités. Depuis les années 2000, les installations stagnent autour de 13000 installations par an, le taux de remplacement des exploitations est insuffisant : 3 sur 10 ne sont pas remplacés. Il existe d'importantes disparités régionales et selon les filières.

### Qui sont ils ces nouveaux installés ?

Si l'agriculture recrute principalement « en interne », on constate que les installations hors cadre familial, incluant des nouveaux installés non issus du monde agricole, progressent. Elles représentent ainsi plus d'un tiers des installations aidées. Près de 30 % des nouveaux agriculteurs ont plus de 40 ans ; les femmes représentent 37 %. Les installations en agriculture biologique ou selon les pratiques agro-écologiques progressent. La surface moyenne des installés est d'environ 35 ha, sauf pour les plus de 40 ans où elle est de l'ordre de 25 ha. Le prix du foncier agricole, bien qu'en hausse et très hétérogène, est comparativement plus bas en France. Le prix du foncier (terre, prêtres et vignes) est par exemple 3 fois plus élevé en Allemagne.

Il existe une panoplie de soutiens au renouvellement des générations :

Certains relèvent de la PAC : la dotation jeunes agriculteurs, les paiements du 1er pilier aux jeunes agriculteurs, des modulations ou majoration d'aide...

D'autres dispositifs sont nationaux (par exemple l'Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture (AITA), purement régionaux (prêts, aides à l'accès au foncier..), cadré nationalement et décliné régionalement... ou territoriaux.

Rappelons aussi le rôle majeur de l'enseignement agricole et de la politique foncière.

Le plan de relance en fait aussi une priorité ; par exemple, dans son axe 3, il incite à faire de l'agro-écologie un levier du renouvellement des générations.

Enfin, on assiste au développement d'un nouvel environnement d'accompagnement des nouveaux installés, avec des outils et des démarches porteuses de solutions. Terres de Lien et Reneta sont des structures actives de cet environnement. Les projets collaboratifs, dont ceux du PEI, en sont d'autres exemples.

C'est le cœur de ce webinaire de leur donner la parole, ainsi qu'à ceux qui les soutiennent, pour témoigner des expériences et des travaux, en France ou en Europe.

Pour en parler avec nous aujourd'hui, et je les remercie sincèrement :

- Alexia Rouby, Chargée des Programmes de Recherche - Direction Générale AGRI de la Commission Européenne,
- William Loveluck, Chargé de recherche RURALIZATION - Terre de Liens,
- Nils Maurice, Animateur Réseau - RENETA et projet NEWBIE,
- Sandrine Clément, Directrice de l'Agriculture et de la Forêt - Conseil régional du Centre-Val de Loire.

En fin de plénière, nous vous présenteront les ateliers et les projets qui y témoignent, dont des groupes opérationnels du PEI. Ces Ateliers seront animés par Terres de Lien et contribueront au projet RURALIZATION et plus largement aux travaux du RRN.